

Fédération québécoise de naturisme

46^e assemblée générale annuelle - Virtuelle avec Zoom

Procès-verbal - Dimanche 14 janvier 2024 à 13 h 30

Version anonymisée pour publication sur le site web. [Noms retirés pour anonymisation, seules demeurent les personnes associées au c.a. ou dont les activités naturistes sont connues.]

Les personnes suivantes sont présentes :

[Version anonymisée]

1) Ouverture de l'assemblée à 13 h 30

L'accueil débute à 13 h. L'ouverture de l'assemblée est déclarée à 13 h 34. Jean-François Lapointe, président, souhaite la bienvenue et remercie les participants de leur présence. Il présente aussi le conseil sortant :

- Jean-François Lapointe, présidence;
- Roger Audet, trésorerie, vice-présidence;
- Jean Desbiens, secrétaire;
- Sylvie Gingras, administratrice;
- Richard Ouellet, administrateur;
- Claude Raymond, administrateur;
- un post vacant.

- Michel Vaïs, conseiller spécial;
- Joanne Duplain, Observateur GNQ;
- P12, Coordonnateur JNQ;

2) Nomination d'un(e) président(e) et d'un secrétaire d'assemblée

Présidence d'assemblée

P2 se propose comme présidente d'assemblée. Tous acceptent sa candidature et elle est élue par acclamation.

Secrétaire d'assemblée

P3 propose Jean Desbiens, qui accepte la candidature et est élu par acclamation.

3) **Constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum**

La convocation a été envoyée par courriel le 3 janvier, soit plus des 10 jours francs requis. Les membres constatent la régularité de la convocation.

Le quorum est constaté car il y a 22 membres en règle présents plus un nouveau membre, soit plus que les 10 requis.

4) **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour. P3 propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Roger Audet. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5) **Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2022**

Les documents ont été fournis avec l'avis de convocation et les membres en avaient pris connaissance préalablement. La présidente d'assemblée demande si quelqu'un a des corrections à apporter. Aucune correction n'est suggérée.

Joanne Duplain, qui était présente lors de l'AGA de 2022, propose l'adoption du procès-verbal. Richard Ouellet appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6) **Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA de 2022**

Jean-François Lapointe reprend l'ensemble du procès-verbal et nous fait part des points qui seront présentés cette année car ils sont à l'ordre du jour.

Jean-François Lapointe fait état de la situation par rapport aux suggestions énoncées par les participants au point 15 et mentionne que faute de bénévoles et de temps, peu d'actions ont été engagées mais que certaines idées ont été tout de même en partie réalisées, par exemple : la journée GNQ au DSA.

7) **Présentation des rapports des membres du conseil d'administration**

A) Présidence

Jean-François Lapointe fait lecture de son texte :

Premièrement merci à vous tous d'être présent. Une organisation sans membre ce n'est rien de plus qu'une coquille vide. Ce qui fait qu'une organisation est belle et florissante, c'est la qualité de ses membres qui la composent et vous, vous êtes merveilleux. Merci d'être présent.

Mais très chers membres. Je vous ai induits en erreur il y a quelque temps et je m'en excuse. En avril 2021 je vous ai écrit en disant : "Un vent de changement souffle sur le naturisme au Québec". Aujourd'hui je comprends que j'étais dans l'erreur car ce n'est pas un vent mais bien un ouragan.

Cette dernière année fût très bien remplie du côté de l'organisation. Nous avons quand même soufflé 46 bougies cette année.

Les réalisations dont nous vous parlerons tantôt font en sorte que l'organisation sera pérennisée pour l'avenir et bien positionnée vers un futur prometteur. Je suis fier de ce que votre conseil a accompli pour vous chers membres cette année et j'espère que la suite sera encore plus bénéfique.

Il y a quelques temps les adhésions et les finances avaient baissé drastiquement. Aujourd'hui cette situation est derrière nous et nous comptons près de huit cent personnes et les finances vont bien.

Aussi nos membres peuvent compter sur le bénévolat de plus de quinze personnes pour veiller au grain du bon fonctionnement des activités de la fédération et de ses sections d'affinité.

Nous n'avons malheureusement pas eu tout le temps dont nous aurions eu besoin pour faire tout ce que nous voulions. Qu'à cela ne tienne, nous continuerons le travail déjà amorcé sur de bonnes bases solides.

La vie nous a emmené des défis que votre conseil a su surmonter avec brio et ce dernier est ressorti plus fort de ces expériences. Félicitation à vous tous.

L'an dernier, nous avons remercié Richard Ouellet et Lyne Lachance pour leur travail. Cette année nous réitérons cette reconnaissance particulière. Vous connaîtrez tantôt les deuxièmes récipiendaires du prix reconnaissance Pierre Côté.

Mais tout ça ne veut rien dire si vous n'êtes pas là très chers membres et cette année vous avez été plusieurs à participer à nos activités. Il suffit de penser à un certain soir de spa à Québec pour comprendre que les activités du GNQ vont très bien.

Quant à Montréal, la situation est différente. Malheureusement le GNM a cessé ses activités faute de personnes pour en prendre la relève, mais il n'est pas mort ne vous inquiétez pas.

Les jeunes naturistes du Québec ont changé de coordonnateur qui est maintenant P12. Ils nous ont invités à participer à deux sessions de yoga nu avec succès. Qui sait ce que nous réservera l'avenir, j'ai hâte d'entendre P12 tantôt.

Encore une fois un très gros merci d'être présents en si grand nombre.

B) Vice-présidence

Suite à la démission de Gabriel Leblanc et la récente nomination de Roger Audet au poste de vice-président, il n'y a pas de rapport particulier cette année.

C) Trésorerie et adoption des états financiers

Roger Audet fait état de la situation financière de la Fédération qui est actuellement en bonne position. Le chèque qui était en circulation depuis plusieurs mois a finalement été encaissé. Presque toutes les activités ont généré des profits.

En plus du bilan financier, Roger Audet présente les détails financiers et indique que le bilan est positif.

P8 remarque que le coût du loyer du local a beaucoup augmenté. Roger Audet et Jean-François Lapointe expliquent que les frais ont augmenté suite au déménagement du RSLQ dans un nouvel édifice dont la gestion est assurée par un tiers.

P9, qui a une expérience comme ancien directeur de camp de loisir, indique qu'ils ont abandonné Global Payment en raison des frais élevés au profit de PaySafe qui chargeaient 2,1% et 20¢ par transaction par carte de crédit.

P8 suggère que l'on accepte seulement les paiements par virement Interac. Roger Audet indique que, contrairement aux comptes personnels, les comptes commerciaux comme celui de la Fédération ont des frais pour ces transactions.

P8 demande pourquoi on ne voit pas les détails financiers pour les sections d'affinités et régionales. Jean-François Lapointe indique que seul le bilan global est nécessaire et qu'il appartient aux sections de gérer leurs finances de manière détaillée et complète. Les sections des affinités ou régionales doivent présenter leurs détails financiers à leurs membres et au conseil de la fédération mais que celle-ci n'est pas tenue de les présenter à l'assemblée de la Fédération. Cette décision a été prise en prévision du manque de temps prévisible quand nous aurons plusieurs sections.

P3 propose l'adoption des états financiers, appuyé par P9. Adopté à l'unanimité.

D) Secrétariat

Jean Desbiens a appuyé le c.a. de diverses façons au cours de l'année, notamment par la mise à jour du registre des entreprises et de la rédaction des procès-verbaux. Il a aussi pris en charge la refonte du site web et de la gestion des infolettres. Il a aussi procédé à l'inventaire du centre de documentation situé à La Pommerie. De plus, il a participé comme bénévole lors de la cabane à sucre.

E) Administrateurs

Claude Raymond mentionne qu'il a participé à la Cabane à sucre. Il participe régulièrement aux rencontres du c. a. et il est le porte-parole pour les médias de l'information.

Sylvie Gingras mentionne qu'elle a participé à la Cabane à sucre. Sylvie assure aussi une présence au local de la FQN lorsque requis. Elle s'occupe souvent du courrier et va déposer les chèques ou mandat poste dans le compte Desjardins de la Fédération.

Richard Ouellet a agi à titre de responsable des sections d'affinité de la Fédération pour fournir de l'aide générale et des conseils quant à l'administration, gestion des inscriptions, tarification et coûts de certaines activités et être un intermédiaire entre la Fédération et les sections. Il fait aussi partie du Comité d'éthique de la FQN afin de fournir de l'aide pour identifier des personnes au comportement répréhensible sur les réseaux sociaux et éviter qu'elles s'intègrent aux activités des sections d'affinité. Il s'est aussi impliqué dans la révision du Code d'éthique du GNQ qui pourrait inspirer celui de la FQN dans une révision éventuelle. Il a de plus fourni de l'aide pour l'organisation de la cabane à sucre au DSA en plus d'assister régulièrement aux réunions du CA de la FQN.

8) Ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2022-2023

Joanne Duplain propose la ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2022-2023, appuyé par Michel Vaïs. Adopté à l'unanimité.

9) Présentation des rapports d'activités des sections (GNQ, GNM, GNE et JNQ)

A) Groupe naturiste de Québec (GNQ)

Joanne Duplain présente un sommaire des activités du GNQ. Le GNQ s'est montré particulièrement actif en organisant les activités suivantes :

- 3 brunchs (entre 12 et 20 pers.)
- 6 soirées de Spa sous les étoiles (entre 38 en février glacial et 73 en avril – trop nombreux)
- 7 activités de piscine (entre 21 et 42 pers.)
- 3 sessions de yoga de 10 séances chacune (de 12 à 24 pers. – dont 6 à 9 à temps plein)
- 13 séances de Biodanza
- Deux journées de BBQ, dont une avec séance de yoga en plein air (entre 25 et 31 pers.)
- Excursion dans la région de Charlevoix (traîneau à chiens, ski joëring, marche, etc.) (10 pers.)
- Journée de ralliement au Centre naturiste DSA (19 pers.)

Le GNQ a produit deux articles dans la revue *Au Naturel*. Un premier article sur son activité de brunch du 4 juin pour souligner la Journée mondiale du naturisme et un deuxième article portant sur notre excursion à Charlevoix.

Le GNQ a maintenant un nouveau défi! Au cours de la dernière année, beaucoup de ses activités faisaient salle comble. Dans certains cas, nous devons mettre des personnes voulant s'inscrire à une activité sur une liste d'attente. Cela s'avère nécessaire pour s'assurer de respecter la capacité maximale permise pour les installations de piscine par exemple ou assurer un minimum de confort pour les participants lors des soirées spa.

Nous avons une saine gestion de nos finances grâce à la vigilance de tous et surtout de nos trésoriers passés et présents : merci à Jean-Claude, Richard et Jean-Paul B.

B) Groupe naturiste de Montréal (GNM)

Jean-François Lapointe indique que le GNM a été inactif depuis avril 2023 par manque de bénévoles pour organiser des activités. Il mentionne qu'il reste 285\$ dans le compte de la FQN pour le GNM.

C) Groupe naturiste de l'Estrie (GNE)

Roger Audet explique qu'ils ont perdu la piscine auquel le GNE avait accès, qu'il a été difficile de trouver une alternative et que, par conséquent, il n'y a pas eu d'activité pour 2022-2023.

C) Jeunes naturistes du Québec

P12 indique qu'il y a eu deux sessions, de 10 cours chacune, de yoga qui ont été un franc succès atteignant même 14 personnes lors de la première session, bien que la seconde fut un peu moins fréquentée.

10) Présentation du rapport des comités

A) Comité sur les orientations et actions prioritaires de la FQN

Jean-François Lapointe explique que le comité était initialement piloté par Richard Ouellet qui faute de temps à passer la main à Gabriel Leblanc qui a malheureusement démissionné du conseil d'administration. Outre une réunion de travail de l'ensemble des membres du c.a. à l'automne 2022 et quelques discussions ici et là, aucune autre activité n'a eu lieu.

Jean-François Lapointe recommande que le comité demeure et reprenne vie.

B) Comité pour la mise à jour des règlements généraux

Jean Desbiens qui pilote le dossier indique qu'il a comparé les règlements actuels avec ceux d'autres organismes similaires à la FQN ainsi qu'aux bonnes pratiques recommandées en la matière pour constater que la version actuelle est acceptable. Cependant elle pourrait être améliorée sur cinq axes principaux, à savoir :

- 1) intégrer certaines façons faire actuelles (p. ex. : utilisation de la vidéoconférence);
- 2) réorganiser le contenu autour d'une structure plus standard;
- 3) réorganiser et compléter le contenu pour plus de cohérence (p. ex. : explicité les règlements pour chacun des trois type de membres);
- 4) élaborer les règles autour de la notion de section (régionale, affinité) ;
- 5) reformuler certains articles de manière plus simple.

11) Prix reconnaissance Pierre Côté

Présentation par Richard Ouellet, Président du Groupe naturiste de Québec :

Le 11 janvier 2024 avait lieu une journée bien spéciale avec un thème particulier. Voici ce thème dans diverses langues que j'ai apprises lorsque je travaillais : epharisto poli, tak, kiitos pajon, techekur ederim, choukran, tashakor, xie xie, gracias, danke, thank you et merci. Oui c'était la journée mondiale de MERCI

Au nom de la FNQ et du GNQ, je veux prendre le temps d'exprimer notre gratitude à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire avancer la cause naturiste au Québec. Il ne faut jamais oublier que ces bénévoles le font gratuitement, sans compter leurs heures, ni recevoir de compensation.

Suite au décès de Pierre Côté en 2022, la FQN et le GNQ ont décidé de créer un Prix annuel à son nom et le donner à un bénévole, qui comme lui s'est démarqué par son leadership et ses réalisations au sein de la Fédération.

Les c.a. de la FQN et du GNQ ont voté de façon majoritaire pour nommer Jean Desbiens comme récipiendaire du Prix Pierre Côté.

"Depuis sa nomination au sein du c.a. de la FQN, Jean Desbiens a démontré un dévouement hors du commun en effectuant un travail acharné et en ne ménageant pas ses heures pour réaliser ou accomplir les tâches suivantes :

- *Il a effectué une importante refonte et mise à jour du site web de la FQN en le rendant plus attrayant et convivial (on est passé de l'ère des dinosaures à celui du monde moderne et ce, sans exagérer)*
- *Il a grandement contribué à l'amélioration des infolettres mensuelles en produisant des documents de grande qualité*
- *Amélioration du positionnement dans les résultats de recherche de Google*
- *Il a effectué un important inventaire et archivage des différents documents et publications de la FQN depuis sa création pour éviter leur dépréciation et disparition complète*
- *Coordination des divers zooms mensuels*
- *Gestion des adhésions*

Pour ses réalisations et surtout pour son grand dévouement, Jean Desbiens mérite qu'on lui décerne le Prix Pierre Côté, comme bénévole de l'année."

Merci Jean pour ton excellent travail et ton dévouement!

12) Élections

Jean-François Lapointe indique que quatre postes sont à combler, soit ceux de :

- Jean-François Lapointe (mandat de deux ans);
- Jean Desbiens (mandat de deux ans);
- Richard Ouellet (mandat de deux ans);
- Sylvie Gingras (mandat de deux ans);
- poste vacant (mandat de un an);

Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

P3 propose P2 à titre de présidente d'élection, qui accepte. Jean Desbiens agit comme secrétaire d'élection et responsable technique du vote.

Élection des administrateurs

- Roger Audet propose Jean-François Lapointe;
- Roger Audet propose Joanne Duplain;
- P3 propose P12;
- Jean Desbiens propose P10;
- Joanne Duplain propose P9;
- Lyne Lachance propose Jean-Mance Dallaire (non éligible car présidente d'assemblée);
- Jean-François Lapointe propose P4;
- Jean-François Lapointe propose P1(non éligible car adhésion récente);
- Joanne Duplain propose P7;
- P3 propose P11;

Jean-Mance Dallaire propose la clôture de la période de nomination.

Jean-François Lapointe rappelle que les noms des membres du c.a. sont publics, car ils apparaissent au registre des entreprises du Québec.

- P11 refuse la nomination;
- P7 refuse la nomination;
- P4 refuse la nomination;
- P9 refuse la nomination;
- P10 refuse la nomination;
- P12 refuse la nomination;
- Joanne Duplain refuse la nomination;
- Jean-François Lapointe accepte la nomination;

La présidente d'élection demande si l'assemblée veut faire un second tour après une brève réflexion à la lumière du faible nombre de candidats. Personne ne souhaite revoir sa position.

Jean-François Lapointe est élu par acclamation.

13) Pause

Compte tenu du rapide déroulement de l'assemblée jusqu'à présent, la pause n'est pas nécessaire.

14) Présentation du nouveau conseil d'administration

Jean-François Lapointe présente le nouveau conseil d'administration :

- Jean-François Lapointe;
- Roger Audet;
- Claude Raymond;

Le c.a. est légal avec trois membres. Il pourra coopter d'autres administrateurs par la suite.

15) Suggestions venant de l'assemblée sur l'orientation future de la Fédération et de ses sections d'affinité

Sylvie Gingras observe que peu de gens connaissent la FQN dans les centres naturistes et suggère de faire connaître la FQN dans les centres naturistes par une visite d'une journée dans chacun des centres et en y installant un kiosque animé par des membres de la fédération avec du matériel (bannières, dépliants, ...).

Richard Ouellet explique que la journée organisée par le GNQ au DSA allait dans le même sens que la proposition de Sylvie Gingras mais demande beaucoup d'efforts de préparation. On rappelle que le GNQ y avait organisé des activités en coordination avec le comité des loisirs du DSA.

Sylvie Gingras précise qu'elle envisage une activité de moindre envergure autour d'une présence où on peut répondre aux questions des visiteurs.

Dans la foulée, Michel Vaïs rappelle certaines initiatives du passé comme les "Journées FQN" où les membres recevaient un tarif réduit pour la visite d'un centre et où les saisonniers d'un centre pouvaient profiter d'un tarif réduit lors d'une activité de la FQN.

De même, P4 suggère que les bénévoles de la FQN portent un t-shirt imprimé aux couleurs de la Fédération ou des serviettes de plages lors de ces activités promotionnelles.

P4 propose l'idée d'organiser des "randonnées".

16) Levée de l'assemblée

Jean-François Lapointe propose la levée de l'assemblée, appuyé par Jean Desbiens. L'assemblée est levée à 15 h 06.